Raport de l'observation de Monsieur Thomas Chirurgien a Villers-Cotterest

L'Autheur présente un homme qui fut travaillé successivement, depuis l'âge de cinquante ans jusqua soixante cinq, de trois retentions d'urine avec disurie: la premiere parut a cinquante ans ou environ, la seconde a cinquante huit; l'une et l'autre se dissiperent en trois ou quatre jours, apres quelques saignées du Bras et l'usage des délayans et aperitifs legers; la cure de la premiere fut suivie d'une évacuation sensible de glaires; dans celle de la seconde, les urines furent fort abondantes, mais on n'y observat point d'humeur etrangere. il faut cependant remarquer que Monsieur Thomas ne fut pas temoin oculaire de cette difference, il nous dit même dans cet endroit que le malade etoit dans les troupes, de la, on ne sent que trop combien cette déposition, ou plutôt cette variété dans la même maladie doit etre suspecte, d'ailleurs elle paroit dementie par ce qu'a vû Monsieur Thomas dans la premiere et la troisieme attaque: celle ci parut a soixante cinq ans mais avec tant de force, qu'apres six mois de souffrance inexprimable, sans presqu'aucun relache, malgres la répétition des moiens employés précédemment, et l'usage des Bougies que Messieurs Morand, Daran, André et petit Medecin de Soisson conseillerent, le malade en fut la victime; il rendit dans les derniers temps non seulement dans ses urines, mais dans ses matieres fecales une liqueur tantôt blanche, sans odeur, tantôt et le plus souvent une matiere blanchâtre, verdâtre dont les parties en se rapprochant formoient une membrane presqu'aussi solide que l'amnios: ce sont les termes et la comparaison de l'autheur.

L'Examen du Cadavre fut fait: en ouvrant l'abdomen il sortit une abondance de matiere épaisse et grisâtre, d'une odeur aigre et cadavereuse

ARC 21d 2 n°43

et cadavereuse, a la quantité de trois chopines, au moins;
la portion du péritoine qui recouvre immediatement le fond de
la vessie etoit détruite et paroit avoir servi de kiste a cette
matiere; le corps de la vessie etoit dur et racorni, épais de
plus d'un poulce, plissé tant interieurement qu'exterieurement,
et perforé de plusieurs petits ulceres; l'intestin Rectum n'en
fut point exempt, il etoit percé entre les prostates, cette ou
ouverture meme etoit plus considerable que celles qui pénétroient
la cavité de la vessie; outre cela un des muscles psoas
etoit aussi ulceré dans deux endroits differens: la matiere que
l'on trouva dans chacun de ces ulceres parut la méme que
celle qui etoit sortie du bas ventre, a son ouverture.

il y avoit quinze ans, c'est a dire, peu avant la premiere
rétention d'urine, que cet homme avoit eté attaqué d'un ulcere
fistuleux situé le long du Rectum, qui fut six mois a se
cicatriser; outre cela, une gonorrhée virulente, qui fut
dissipée en trois ou quatre jours, par l'usage d'une ptisanne
faite avec le chardon etoilé ou chausse-trape avoit précédé
cet ulcere de quatre a cinq ans. voila l'observation de
Monsieur Thomas

Nous Commissaires nommés par L'Academie
pour en faire le raport, décidons que le malade devoit
passer par les remedes dès qu'il fut attaqué de l'ulcere fistuleux
situé le long du Rectum, qu'il en auroit obtenu non seulement
une cure plus prompte, mais encore qu'il auroit prévenu
l'etat facheux dans lequel il est enfin tombé; parce que 1°
on ne peut pas ne point croire que cet ulcere n'eut ~~n'eut~~ eté
venerien, apres un traitement si peu légitime et si peu
mesuré d'une gonorrhée virulente 2° parce qu'il y a tout lieu
de présumer que cet ulcere ne s'est fermé exterieurement qu'apres
s'etre fait une route nouvelle du cotté du Rectum, ce que
l'on n'a pas

l'on n'a pas vraisemblablement reconnu, parce qu'on n'a point examiné les matieres stercorales, et que le malade luy même a put ne rien sentir, par consequent ne point s'appercevoir de ce nouvel égout: 3° enfin, parce que les retentions successives d'urines, en supposant même que l'ulcere eut été entierement consolidé au bout des six mois, devoient se raporter a un principe qui existoit toujours, malgré les intervalles seduisants que laisserent entre eux ces effets variés; or, il n'est nullement question que le virus vénérien ait été détruit dans aucun temps, il est est donc tout naturel de luy attribuer tous ces desordres, et par une autre consequence on devoit le combattre dans tous ses effets: ce qu'auroient certainement même encore conseillé Messieurs Morand, Daran, André et Petit dans le temps qu'ils opineront seulement pour les bougies, s'ils avoient été suffisamment instruits des déréglements et de l'imprudence de cet homme.

Quant a l'application de cette observation, nous estimons qu'elle ne peut servir qu'a confirmer de plus en plus les dogmes qui nous enseignent de nous attacher scrupuleusement aux causes des maladies avant de courir aux remedes, comme une voie seure qui doit nous diriger dans le choix des moiens salutaires, contre celse, et ceux qui comme luy osent avancer, non interest quid faciat morbum sed quid tollat. Au reste, Monsieur Thomas nous paroist meriter beaucoup d'eloge a cause de son zéle et de sa perséverance a observer.

Caulay Berthe